

Image not found or type unknown



Changement de poste fonction publique

Par **stéphane**, le **27/01/2011** à **16:13**

Bonjour,rnrnJe travaille dans la fonction publique territoriale, j'ai une maladie et le faite d'être d'autre absent m'a valu un changement poste. un jour le maire m'a convoqué un lundi matin pour m'expliquer que je changeais de poste à partir du jeudi. sans me demander mon avis. elle a expliqué en réunion CTP (comité technique paritaire) et en CAP (commissssion administrative paritaire) que j'avais donné mon d'accord, actuellement je suis en maladie de longue durée depuis des mois, je m'ennuie, j'ai toujours travaillé darrage pied pour la commune, je ne comprends pas cette décision, je n'ai rien signé,aucun arrêté, stipulant un changement de poste, le maire a-t-il le droit de la prise de cette décision pour ce changement de poste.rnrncordialement